



Association canadienne des courtiers de fonds mutuels
Mutual Fund Dealers Association of Canada
121 King Street West, bureau 1000, Toronto (Ontario) M5H 3T9
TÉL. : 416-361-6332 TÉLÉC. : 416-943-1218 SITE WEB : www.mfda.ca

Personne-ressource : Ken Woodard
Directeur, Communications et services aux membres
Téléphone : (416) 943-4602
Courriel : kwoodard@mfda.ca

BULLETIN N^o 0228-M
Le 25 octobre 2006

Bulletin de l'ACFM

Renseignements aux membres

Aux fins de distribution aux parties intéressées dans votre société

Arrangements concernant l'indication de clients conclus avec Lakeshore Asset Management Inc. et Meridian Global Investors Inc.

Le personnel de l'ACFM a relevé des préoccupations importantes au sujet d'arrangements concernant l'indication de clients que certains membres ont conclus avec Lake Shore Asset Management Inc. (« Lake Shore ») and Meridian Global Investors Inc. (« MGI »). Plus particulièrement, le personnel de l'ACFM estime que ces arrangements visent des titres particuliers vendus par Lake Shore et MGI et s'attend, par conséquent, à ce que les membres mettent fin à leur participation à ceux-ci.

Pour obtenir d'autres directives au sujet de l'indication de clients à l'égard de titres particuliers, les membres sont invités à consulter l'Avis de réglementation aux membres RM-0043 de l'ACFM qui stipule ce qui suit :

« Dans nombre de cas, les titres particuliers visés par les indications de clients ne sont pas des titres que le membre est habilité à vendre directement aux termes de son inscription ou d'un permis. Le problème que soulèvent de tels arrangements découle du fait que, dans la plupart des cas, les membres et leurs personnes autorisées se trouvent alors à donner des conseils et à faire des recommandations à l'égard du titre particulier sans avoir le permis ou la compétence requis à cette fin. »